

Mesures à prendre en cas de diarrhées aiguës

Prévenir la diffusion des infections digestives à *Clostridium difficile* (ICD)

Le diagnostic d'ICD doit être évoqué

- devant toute diarrhée post-antibiotique simple
- mais aussi en cas d'iléus accompagné de fièvre, de douleurs abdominales et d'hyperleucocytose,
- en particulier si le patient est âgé avec antécédents de traitement antibiotique dans le mois précédent



Diarrhée aiguë chez un patient hospitalisé depuis plus de 48 heures

Recherche des toxines A et/ou B de *C. difficile* par un test de diagnostic rapide

Recherche positive

Recherche négative

Précautions standard +
Précautions "contact"

Un cas non sévère



Un cas sévère et/ou des cas groupés



Définition d'un cas sévère

Patient atteint d'ICD et au moins 1 des critères suivants :

- admission en établissement de santé pour traitement de l'ICD (si origine communautaire)
- admission en réanimation pour traitement de l'ICD ou de ses complications
- hyperleucocytose ($\geq 20\,000/\text{mm}^3$)
- chirurgie (colectomie) pour mégacôlon, perforation ou colite réfractaire
- décès dans les 30 j suivant le début des symptômes si l'ICD est la cause initiale ou associée au décès

Signalement interne à l'EOH

Signalement externe à l'ARS et au CCLIN

Culture de la souche

Envoi de la souche aux laboratoires experts de l'inter région

Investigation adaptée et recherche d'autres cas

Vérification des mesures de contrôle appliquées dans le service

Mesures de contrôle à appliquer jusqu'à la fin de l'épisode diarrhéique

- Information (personnel, patients, visiteurs)
- Précautions standard
- Précautions complémentaires "contact"
- Isolement géographique (+/- cohorting)
- Hygiène des mains et port de gants adapté (++ action mécanique du lavage)
- Gestion rigoureuse et immédiate des excréta (évacuation des selles et/ou des protections)
- Utilisation de matériel à usage unique (éliminé en filière DASRI) ou dédié au patient
- Bionettoyage au moins quotidien de l'environnement du patient incluant une désinfection à l'eau de Javel (solution à 2,6% diluée au 1/5^e) en respectant un temps de contact de 10 min
- Limiter au maximum le transfert des patients symptomatiques
- Révision des pratiques d'antibiothérapie

Laboratoires experts

1. Contacter le laboratoire avant tout envoi de souche (pas d'envoi de selles)
2. Utiliser la fiche officielle d'accompagnement de la souche de *C. difficile*

Régions Corse, PACA, Réunion, Rhône-Alpes

Laboratoire de bactériologie,
Hôpital de L'Archet, Nice
Tél. 04 92 03 62 14

Régions Auvergne, Languedoc-Roussillon

Laboratoire de bactériologie,
Hôpital Arnaud de Villeneuve, Montpellier
Tél. 04 67 33 58 84